

Question orale de Kattrin JADIN au ministre de l'Intérieur concernant la possible ouverture des frontières avec nos pays voisins

Kattrin Jadin (MR): Monsieur le ministre, je vous remercie d'avoir répondu, comme vous avez coutume de le faire. Je me permets d'insister pour être sûre d'avoir la bonne interprétation de vos propos. Vous avez rappelé les différentes législations en place pour permettre de passer la frontière d'une manière spécifique. En tant que municipaliste, en tant qu'échevine dans ma commune, je connais fort bien ces dispositions.

Ma question visait à savoir, étant donné le mandat que vous avez déjà eu et les contacts que vous deviez prendre avec vos homologues, si l'ouverture progressive des frontières pouvait être envisagée beaucoup plus rapidement. À ce sujet, monsieur le ministre, je me réfère à votre réponse. Vous me dites que c'est une disposition qui devrait en principe faire l'objet d'une décision du Conseil national de sécurité ce soir. Comment allez-vous alors implémenter celle-ci et dans quel délai?

Monsieur le ministre, je répète que ce n'est pas pour vous embêter. Ce n'est pas non plus me fâcher pour rien. C'est vraiment pour relayer des inquiétudes lourdes, des situations difficiles que vivent certains citoyens dans ma région, notamment dans le Dreiländereck en frontière avec l'Allemagne et les Pays-Bas mais aussi en frontière avec l'Allemagne et le Luxembourg. Il y a là des familles qui veulent se revoir. Vous avez fait état récemment dans la presse de la règle des quatre personnes qui pourrait se voir appliquer également pour des régions transfrontalières ayant une situation épidémiologique similaire, c'est-à-dire une évolution du COVID-19 similaire. Pensez-vous déjà pouvoir finaliser ces mesures en termes de délai? Monsieur le ministre, il est très important de pouvoir donner un bol d'air, un bol d'espoir à ceux qui l'espèrent tant dans ma région mais également ailleurs.

Pieter De Crem : Ich kann nur sagen, dass es heute Abend keinen Sicherheitsrat gibt. Das nächste Treffen des Sicherheitsrats findet erst im Juni statt.

Kattrin Jadin (MR): Sie haben gesagt, dass Sie heute Abend ein Gutachten erwarten, auf Basis dessen Sie eventuell neue Entscheidungen treffen können.

Pieter De Crem: Das haben Sie falsch verstanden, das ist gar nicht so. Es geht heute Abend nur um ein Dokument das uns geschickt wird vom GEES.

Kattrin Jadin (MR): Genau, das Expertenkomitee. Und wenn dieses grünes Licht gibt, kann man dann die Hoffnung hegen, dass die Möglichkeit besteht, so wie Sie auch mandatiert wurden vom Nationalen Sicherheitsrat bereits vor zwei Wochen, dass dann neue Erkenntnisse zur progressiven Grenzöffnung gemacht werden? Das ist meine Frage, einfach und simpel.

Pieter De Crem: Ich habe schon geantwortet.

Kattrin Jadin (MR): Nein, das haben Sie nicht, Herr Minister. Es tut mir leid, das haben Sie nicht. Das ist nicht korrekt. Als Parlamentarier darf man durchaus auch ein bisschen Debatte und Respekt erwarten und eine Antwort auf ganz klar gestellte Fragen.